



# Plateforme politique 2021 - 2025 des VERT·E·S fribourgeois

Version 2.0 adaptée après AG du 04.11.2020.

## Contenu

Contexte / introduction

A la base : une politique sociale du climat et de l'environnement

- > Pour le climat : transition énergétique, de la mobilité et de l'aménagement du territoire
- > Pour une économie circulaire et un système financier durable
- > Pour la conservation et le renforcement de la biodiversité : une politique durable en matière de ressources et d'environnement
- > Pour un système de santé durable et équitable
- > Pour la participation citoyenne, la cohésion et l'égalité
- > Pour une formation et une culture vivante et inclusive

## Contexte / introduction

Cette plateforme politique constitue la base de l'action politique des VERTS fribourgeois pour la législature 2021-2025. Elle s'inscrit dans la continuité du programme politique 2016-2021 des VERTS fribourgeois et s'appuie sur la plateforme électorale des VERTS suisses. Ce document a pour but de fournir les bases, les objectifs et les propositions d'actions politiques que les VERTS fribourgeois pourront décliner et concrétiser dans les programmes électoraux communaux et cantonaux. Cette plateforme est à considérer comme une boîte à outils politique permettant de développer des propositions et des actions à différents échelons de gouvernance. Chaque thématique est représentée par des défis pour le canton de Fribourg, par des buts à atteindre et des propositions de mesures à mettre en œuvre.

## A la base : une politique sociale du climat et de l'environnement

La prise de conscience collective de la crise climatique et environnementale a transformé la politique internationale et nationale, comme en a témoigné la vague verte lors des élections fédérales 2019. Elle peut être considérée comme une césure qui entraînera un changement majeur dans le paysage politique. La nécessité de répondre au changement climatique et de considérer sérieusement la protection de l'environnement a pris une importance vitale partagée. Une nouvelle ère s'ouvre, des réponses doivent être apportées aux défis écologiques et sociaux majeurs, ceci à tous les niveaux politiques, de la communauté locale au parlement fédéral, en conciliant toujours la justice écologique et sociale.

Cette plateforme politique se fonde sur le fait qu'une politique climatique et environnementale socialement acceptable devrait constituer la base de toute décision politique. Ce changement de conscience doit désormais se produire également au sein des parlements et des gouvernements. Aucune décision, aucun projet ne doit aller à l'encontre de ces principes et les programmes législatifs doivent être axés sur ces objectifs. C'est la seule façon pour les élu·e·s de développer une perspective crédible et à long terme pour les défis de notre temps.

Notre responsabilité est de façonner le changement de manière à ce qu'il soit inclusif et ne laisse personne de côté. Les solutions écologiques doivent s'ancrer sur une large base et être socialement acceptables pour être soutenues par la société. Nous voulons annoncer une ère verte qui suscitera de profonds changements et rendra nos modes de vie plus écologiques et en harmonie avec l'environnement.

## **> Pour le climat : transition énergétique, de la mobilité et de l'aménagement du territoire**

### *Défis*

Le dérèglement climatique est une réalité. La température moyenne mondiale augmente régulièrement. En Suisse, elle augmente deux fois plus vite qu'au niveau planétaire. L'agriculture et le tourisme ne sont pas les seuls concernés, tous les domaines risquent de subir les conséquences négatives de ce changement. Il est essentiel de réduire le plus rapidement possible les émissions de gaz à effet de serre afin d'éviter un réchauffement global incontrôlable aux conséquences imprévisibles. Chaque habitant suisse émet 14 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, bien au-delà de la moyenne mondiale de 6 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Les limites planétaires fixent l'émission à 0.6 tonne par an et par habitant. La Suisse, qui représente l'un des pays les plus avancés sur le plan technologique, devrait jouer un rôle de pionnier en matière de réduction des gaz à effet de serre.

La production de gaz à effet de serre augmente dans le canton de Fribourg. Ceci en raison de la mobilité d'une population en croissance et largement dispersée. Plus de 30% des gaz à effet de serre et de la consommation énergétique proviennent du trafic motorisé. Les nombreux projets routiers contribuent au bétonnage de notre paysage. Notre environnement est de plus en plus bétonné : près d'un mètre carré de verdure disparaît chaque seconde, remplacé par des routes, des centres commerciaux, des places de parc et des bâtiments. Une autre source importante de gaz à effet de serre est l'utilisation excessive des systèmes de chauffage au mazout qui sont encore beaucoup trop nombreux et polluent l'environnement.

### *Objectifs*

Le canton de Fribourg devient "climatiquement neutre" d'ici 2030 en mettant en œuvre un plan climatique ambitieux qui renonce à l'énergie nucléaire et à toutes les autres énergies fossiles, en s'appuyant sur les économies d'énergie (renforcement du programme d'assainissement des bâtiments) et le développement des énergies renouvelables. De même une transition est menée dans le domaine de la mobilité, de l'habitat et de l'aménagement du territoire pour contribuer à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Le canton présente un bilan climatique positif en 2040 en soutenant des solutions naturelles et techniques pour générer des émissions négatives de CO<sub>2</sub>. Une vision globale de la politique des transports est mise en œuvre à l'échelle du canton de Fribourg : les potentiels d'amélioration dans l'aménagement du territoire, dans la gestion du trafic ou dans l'organisation du travail, ainsi que les incitations financières et techniques sont mis au service d'une mobilité respectueuse du climat et de l'humain. L'aménagement du territoire est repensé de manière démocratique et durable, il répond aux objectifs de protection du paysage et des terres cultivables, de gestion des flux de trafic, de sobriété énergétique, de mitigation des effets du changement climatique et d'amélioration de la qualité de vie. De même, la production de déchets est réduite, la gestion et le recyclage des déchets améliorés.

### **Mesures**

- Réorientation stratégique du plan climat cantonal, du fonds pour l'énergie et du programme bâtiments pour servir une stratégie « zéro carbone » pour 2030 et positive en carbone pour 2040.
- Mise en place d'un monitoring cantonal du CO<sub>2</sub> (émissions et captures) permettant le suivi et l'adaptation de l'ensemble des mesures cantonales en faveur du climat.

- Introduction de mécanismes de compensation ou d'incitation fiscale pour les entreprises et investissements neutres en CO<sub>2</sub>.
- Développement de projets de capture du CO<sub>2</sub> dans les sols et les forêts.
- Utilisation du potentiel d'énergie renouvelable (ENR) du canton pour atteindre 100% de la consommation énergétique en 2030 : Etat, entreprises et particuliers.
- Lancement d'une offensive solaire cantonale en installant des systèmes photovoltaïques et thermique sur des bâtiments publics et en favorisant leur installation sur les bâtiments privés.
- Développement d'infrastructures combinées d'incinération des déchets, de traitement des eaux usées et de compostage pour une production efficiente de chaleur et d'électricité. Extraction et valorisation (bio-leaching) des matières premières à partir du mâchefer (résidu de l'incinération) et des boues d'épuration.
- Développement de pratiques et techniques agricoles permettant de réduire les émissions directes et indirecte de CO<sub>2</sub> du secteur ainsi que de contribuer à la capture de CO<sub>2</sub>.
- Instauration d'un plan cantonal de rénovation thermique pour bâtiments publics et privés, avec un traitement préférentiel pour l'habitat collectif et en particulier pour les coopératives de logements.
- Pas de nouveaux chauffages à mazout et accélération des rénovations thermiques.
- Développement renforcé des transports publics pour les agglomérations et régions périphériques avec de bonnes connexions pour le transit intercantonal.
- Instauration d'un programme cantonal de mobilité douce (zones de rencontre, pistes cyclable et chemins pour les piétons).
- Dès 2030, immatriculation de nouveaux véhicules uniquement électriques ou hydrogène et favoriser une approche circulaire.
- Mise en œuvre accélérée de projets de modération du trafic, sur les tronçons de routes cantonales, dans les localités avec une généralisation de la limite de vitesse à 30 km/h.
- Modification du droit cantonal de l'aménagement du territoire pour qu'il soit enfin démocratique (introduction de compétences parlementaires pour l'aménagement communal et cantonal).
- Densification durable, démocratique et socialement acceptable des zones construites avec introduction de l'indice de surfaces vertes et de pleine terre dans les plans d'aménagement.
- Mise en œuvre de mesures pour lutter contre les îlots de chaleur notamment par la végétalisation du tissu bâti.
- Signalisation des coûts de la santé liés au changement climatique et développement de mesures de prévention.
- Développement de la résilience et de l'adaptation au réchauffement climatique dans l'aménagement des espaces ou la gestion des ressources naturelles.

### **Mesures spécifiques au niveau communal**

- Généralisation du label cité de l'énergie (gold) dans les communes.
- Développement de bâtiments publics exemplaires : photovoltaïque et minergie éco également dans le choix des matériaux de construction durables (bois local, peintures sans solvants, etc.).
- Mise en place de mesures pour la co-mobilité, en particulier pour les pendulaires.
- Introduction et mise en œuvre d'un plan cycliste et piéton pour les communes.
- Développement de mesures pour la promotion du vélo dans les déplacements scolaires, y compris des solutions de cyclobus.
- Renforcement de la cohérence entre les horaires scolaires et ceux des transports publics.
- Politique communale foncière active pour viabiliser des activités d'intérêts collectifs

- Promotion et soutien à toutes les initiatives associatives en matière de commerce, de services et d'artisanat locaux

## > Pour une économie circulaire et un système financier durable

### *Défi*

La crise du Covid-19 lance de grands défis à notre économie et il est difficile d'envisager comment l'économie se redressera après cette crise. Les Verts souhaitent profiter de la crise pour lancer/proposer un processus de restructuration dont le canton et la population pourront bénéficier à long terme. Les faiblesses de notre système nous ont été impitoyablement signifiées : dépendance à l'égard des pays étrangers pour des produits indispensables, consommation non contrôlée et dogme de la croissance du PIB. L'analyse de cette crise doit permettre de lancer une dynamique cantonale d'innovation verte.

En plus de la pandémie actuelle, un autre défi se présente. La crise climatique aura un fort impact sur le développement économique : la baisse de la productivité, la perte de rendements agricoles, l'augmentation des événements climatiques extrêmes, la hausse des coûts de la santé et la perte de biodiversité nous coûteront cher. Les coûts d'adaptation pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris sont exorbitants. Notre système économique et financier doit se réinventer de toute urgence et s'engager sur la voie de la durabilité.

Le canton de Fribourg est gravement touché par les risques mentionnés ci-dessus. Avec son économie basée sur l'agriculture et le tourisme et ses importants secteurs de production orientés vers l'exportation, elle risque d'être gravement touchée par le changement climatique.

### *Objectifs*

L'économie fribourgeoise se réoriente et se concentre de manière conséquente sur des systèmes de production durables, circulaires et innovants à long terme. Cela implique tout d'abord la redéfinition de la prospérité économique, dans laquelle la production marchande et les revenus du marché ne sont plus les seuls critères de prospérité. Celle-ci est par ailleurs découplée de la seule croissance. Au lieu du produit intérieur brut, une nouvelle mesure de la prospérité et une nouvelle forme de rapport économique doivent être introduites afin de mesurer non seulement les développements économiques, mais aussi écologiques, sociaux et sociétaux.

La conversion à une économie circulaire nécessite une coordination locale des chaînes de production et des flux de matières. À cette fin, les conditions et les incitations nécessaires à la coopération entre les entreprises doivent être créées dans le domaine de l'aménagement du territoire. Le canton de Fribourg doit également œuvrer pour un système fiscal et financier durable au niveau cantonal et national.

### **Mesures**

- Création d'incitations fiscales pour les investissements durables, les projets d'innovation et la réorientation des entreprises afin de répondre aux nouveaux marchés.
- Adaptation des modèles de tarification des infrastructures et de l'approvisionnement en énergie qui renforcent les comportements écologiques et incluent l'initiative des entreprises et des particuliers.
- Développement de zones dotées d'infrastructures attrayantes pour l'implantation et le développement d'entreprises durables (par exemple : santé, nutrition, énergie, déchets).
- Amélioration des conditions et des infrastructures de travail pour les femmes, en particulier les jeunes mères : promotion de modèles de travail flexibles, accès des femmes aux postes de direction, meilleure compatibilité entre la famille et la carrière, examen de l'égalité salariale.
- Amélioration de l'accès des jeunes aux carrières professionnelles, promotion de l'apprentissage et des possibilités d'entrée dans les entreprises.

- Possibilités de poursuivre une activité professionnelle pendant la vieillesse, soutien à la réorientation professionnelle.
- Redéfinition de la mesure de la richesse et des rapports économiques.
- Introduction du principe de pollueur - payeur pour toutes les activités économiques causant directement ou indirectement le changement climatique.
- Promotion des entreprises et des associations économisant, réutilisant et mutualisant les ressources.
- Mesures d'aménagement du territoire pour promouvoir l'économie circulaire.
- Politiques d'investissements et d'achats durables et éthiques du canton.
- Gestion circulaire des matériaux et déchets de construction (revalorisation).

### **Mesures spécifiques au niveau communal**

- Devoir d'exemplarité des communes dans leurs achats, investissements et projets et valorisation de leurs pratiques (i.e. label minerge éco pour les constructions communales).
- Développement de mesures pour privilégier les entreprises durables et locales pour les investissements communaux.
- Mise en place de mesures favorisant la consommation locale et responsable, notamment via les circuits-courts et les marchés locaux.
- Soutien à la création d'ateliers de réparation.
- Introduction de ressourceries (lieu d'échange d'objets encore utilisables) dans les déchetteries communales.
- Exigence de vaisselle réutilisable pour toutes les manifestations et pour la restauration à l'emporter.
- Mise en œuvre de mesures contre le littering (p.ex. clean-up day, système de consignes, campagnes de sensibilisation).

## **> Pour la conservation et le renforcement de la biodiversité : une politique durable en matière d'alimentation, de ressources naturelles et d'environnement**

### *Défis*

La biodiversité n'est pas seulement menacée dans des pays lointains. En Suisse aussi, de nombreuses espèces disparaissent, des habitats se raréfient ou sont détruits par des infrastructures. Les étés chauds de ces dernières années ont entraîné une réduction des réserves d'eau. La pollution de l'air et de l'eau menace la qualité de vie. Elle est à l'origine de milliers de décès prématurés et de coûts de la santé élevés.

Le canton de Fribourg est un canton où la qualité de vie est élevée. Le tourisme et l'agriculture y sont aussi très présents. Ces secteurs dépendent de ses paysages, de ses biotopes et de sa biodiversité, ainsi que de la santé et de la productivité de ses sols. Ils contribueront également à la prospérité du canton tant que les bases naturelles de leurs activités seront saines et attractives.

### *Objectifs*

L'approvisionnement de la population en eau propre et en nourriture locale, saine et écologique, en aliments sains pour les animaux, en paysages intacts et avec une bonne qualité de l'air est au cœur du développement attractif et durable du canton. Les espèces indigènes sont préservées et protégées, la qualité des habitats (par exemple les paysages de plaines inondables, les prairies riches en espèces ou les habitats forestiers) est améliorée et le paysage ne doit pas être davantage mité ou obstrué par des routes ou d'autres infrastructures. L'agriculture joue un rôle important à cet égard et doit assumer sa responsabilité et être soutenue en matière de protection de l'environnement et de la nature. Les producteurs/trices et les consommateurs/trices doivent allier leurs efforts pour promouvoir une agriculture saine pour tous : pour les sols, pour les aliments et pour les habitant·e·s, tout en assurant la viabilité

économique des agriculteurs/trices et l'approvisionnement des consommateurs/trices. Des aliments sains, provenant de sols sains pour des consommateurs sains, grâce à des exploitations agricoles saines.

## Mesures

- Mise en œuvre d'une stratégie forte en matière de biodiversité, qui comprend des mesures concrètes sur tous les aspects de la biodiversité (espèces, habitats, diversité génétique).
- Maintien et renforcement des zones humides pour répondre au réchauffement climatique, le cas échéant en renforçant les moyens légaux (lois) nécessaires.
- Protection des sources et des eaux sous-terraines, amélioration de la qualité des lacs et cours d'eau.
- Demande de reconnaissance de personnalité juridique pour les principaux lacs et cours d'eau (Lacs de Neuchâtel, Morat, Schwarzsee, Sarine, Glâne, Broye, etc.).
- Stratégie d'économie, de gestion et de récupération de l'eau.
- Diminution de l'éclairage nocturne et de la pollution lumineuse qu'il induit.
- Développement de systèmes de gestion des déchets orientés vers la réutilisation, le recyclage et le gain énergétique.
- Renforcement des marchés locaux, notamment dans le domaine des produits agricoles.
- Promotion d'une production et d'une commercialisation agricole durable, économe en ressources et sans pesticides, meilleure reconnaissance de ces produits.
- Orientation à Grangeneuve de la formation agricole vers l'agriculture durable et biologique pour tous les apprentis.
- Promotion d'un système forestier naturel avec des espèces indigènes et des espèces résistantes au changement climatique.
- Promotion d'un tourisme local doux respectueux des ressources, des espèces et des habitats.

## Mesures spécifiques au niveau communal

- Introduction du label Ville verte pour la gestion durable des espaces verts publics.
- Formation du personnel communal à l'entretien durable et écologique des espaces naturels.
- Mise en œuvre de mesures de lutte contre les espèces néophytes invasives.
- Mise en place de fermes et de projets pédagogiques sensibilisant à l'usage des ressources naturelles, à l'agriculture durable et à la promotion de la biodiversité.
- Développement de mesures pour favoriser le compostage y compris par des structures de quartier.
- Création de places de jeu pour la promotion de la biodiversité et ateliers dans les écoles.
- Transition vers la plantation de plantes locales résilientes dans l'espace public.
- Augmentation des surfaces végétalisées diversifiées dans les zones bâties (façades, toitures).

## > Pour un système de santé durable et équitable

### *Défis*

Le contexte environnemental et sociétal, le réchauffement climatique, les différentes formes de pollution, le bruit, l'isolement social sont déterminants pour la santé de la population. Les enjeux liés à la santé de la population sont multiples et multifactoriels, ils demandent une approche systémique pour prévenir et gérer les maladies transmissibles et non-transmissibles. Parallèlement, le système de santé suisse fait face à une population vieillissante, à un manque de soignant·e·s et à un manque de financement structurel. Cette problématique est renforcée

par le développement galopant de nouvelles technologies médicales onéreuses dans un marché libéralisé. Ce système est basé sur des soins individuels, aigus, hospitaliers (hospitalo-centrisme) et fragmentés. Un tel système n'est pas durable, coûte très cher et son impact sur la santé est peu efficient. En effet, il ne contribue que pour 20 % à la bonne santé de la population dont une part plus importante dépend de la prévention et de déterminants sociaux (intégration sociale, niveau socioéconomique, ...). Par ailleurs ce système de santé est responsable de 6 à 8% des émissions de CO2 en Suisse, essentiellement lié à l'activité hospitalière.

### *Objectifs*

Le système socio-sanitaire fribourgeois devient plus résilient, durable et équitable. Il a pour objectif d'assurer la bonne santé de l'entier de la population. Il faut donc le réorienter vers une santé communautaire forte incluant : la prévention, la promotion de la santé physique, psychique et sociale, l'intégration socio-sanitaire locale, la médecine de famille. Des formes innovantes et inclusives de promotion de la santé des jeunes générations et de prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap sont disponibles.

### **Mesures**

- Encouragement à la création de maison de santé au niveau local intégrant les secteurs sociaux et sanitaires.
- Renforcement de la médecine de famille.
- Promotion de l'interprofessionnalité dans les différents domaines de la santé
- Garantie d'un accès équitable à la santé pour l'entier de la population en prenant en compte les différences régionales et linguistiques.
- Promotion de modèles de financement de la santé innovants.
- Augmentation de la part du financement alloué à la prévention et à la promotion de la santé, en particulier auprès des enfants et des jeunes générations et des populations migrantes.
- Promotion de mesures structurelles en matière de santé publique tels que l'interdiction de la publicité sur le tabac, promotion d'une alimentation saine et durable, d'une mobilité active.
- Redéfinition des missions de l'hôpital vers des actions ponctuelles et spécialisées
- Amélioration de la formation et de l'attractivité des professions dans le secteur de la santé.
- Adaptation et systématisation des services d'aide aux personnes (soins à domicile, soutien médico-social, services itinérants).
- Introduction de mesures de formation et de formation continue aux biais de genre et aux spécificités de la prise en charge de personnes racisées et LGBTIQ dans les soins.
- Développement de structures adaptées et en nombre suffisant pour les personnes vivant en situation de handicap (places de travail adaptées dans les institutions, formes d'habitation diversifiées).
- Développement d'un système solidaire de lutte contre l'isolement des personnes âgées et autres populations vulnérables.

### **Mesures spécifiques au niveau communal**

- Décentralisation du système de santé dans le cœur des localités par le développement de maisons de santé.

## > Pour la participation citoyenne, la cohésion et l'égalité

### *Défis*

Le bien-être est souvent confondu dans le discours avec la croissance et la richesse, alors même que la société d'abondance, loin d'être une solution, s'avère plutôt être le problème. Pourtant, toujours plus de gens ne se réfèrent plus seulement à des valeurs matérialistes mais développent des projets collectifs pour davantage de qualité de vie et de cohésion sociale. Les formes d'habitats communautaires, l'agriculture contractuelle, les systèmes d'échange local ou les réseaux de partage montrent que la vie ne se résume pas à l'augmentation du profit ou à l'accumulation de biens. Ces initiatives permettent l'émergence de nouveaux collectifs et l'implication des citoyen·ne·s dans la gestion du vivre-ensemble. C'est la tâche de l'Etat d'encourager et de soutenir ces formes d'innovations sociales. De même, la participation des citoyen·ne·s à la gouvernance locale et cantonale doit être renforcée pour une démocratie plus vivante. La vivacité de la société civile doit se traduire dans le monde politique.

L'égalité des chances et les droits des minorités sont aussi des piliers de la démocratie moderne. En raison des inégalités de revenu, de richesse et de formation croissantes, des mesures étatiques sont nécessaires pour maintenir et promouvoir la cohésion sociale. L'égalité entre femmes, hommes et les personnes de tous les genres et orientations sexuelles dans tous les domaines de la société est essentielle. En politique et dans l'économie ce but est encore bien loin d'être atteint. Les femmes sont sous-représentées dans de nombreux métiers et elles sont discriminées en termes de salaires et de retraites. De plus l'origine constitue également souvent une source d'inégalité. Les migrant·e·s se trouvent fréquemment discriminé·e·s et n'ont guère la possibilité de participer à la prise de décision politique. Les personnes non cisgenres et/ou non hétérosexuelles font également face à différentes discriminations et déficit de représentations.

La justice sociale est également fondée sur l'accès à des soins de santé de qualité pour tou·te·s. Le système de santé représente un défi majeur pour le canton de Fribourg : il a besoin d'un modèle hospitalier efficace et transparent, qui réponde aux besoins de toute la population et garantisse une répartition équitable des services de santé.

### *Objectifs*

La participation des citoyen·ne·s au vivre-ensemble et à la gouvernance locale est renforcée par le soutien de projets citoyens permettant la collaboration intergénérationnelle, sociale et économique. Les initiatives locales sont valorisées sur l'ensemble du territoire fribourgeois et la société civile est considérée comme un partenaire important pour le développement durable et concerté.

L'égalité entre les genres et les orientations sexuelles est une réalité dans le canton de Fribourg dans tous les domaines. Ce n'est pas simplement une question féminine, les hommes aussi veulent se libérer du corset que les rôles traditionnels leur imposent et s'engager politiquement pour l'égalité.

### **Mesures**

- Renforcement du dialogue et de la coopération entre la société civile, le monde politique et les autorités.
- Mise en place d'initiatives de collaboration et de cohabitation intergénérationnelle.
- Renforcement du droit à la participation et à l'engagement politiques également pour les personnes qui n'ont pas la nationalité suisse.
- Développement de mesures de lutte contre les discriminations de genre, sexuelle, raciales et contre les personnes LGBTIQ : identification et monitoring des discriminations, sensibilisation, formation.
- Garantie de la liberté de choix grâce au dépassement des stéréotypes de genre et liés à la sexualité au sein de la famille, dans l'éducation, la formation professionnelle et au travail.



- Application systématique de l'égalité salariale entre hommes et femmes par une analyse et un contrôle contraignant des salaires.
- Mise en place de campagnes de lutte contre les stéréotypes de genre lors des choix professionnels et de formation.
- Adaptation et systématisation des services d'assistance individuelle (soins à domicile, soutien médico-social, services ambulatoires).
- Réalisation d'assemblées et de forums citoyens sur des enjeux de portée cantonale.

### **Mesures spécifiques au niveau communal**

- Développement et soutien de projets d'habitation, de vie et d'activités intergénérationnels.
- Soutien aux coopératives d'habitation.
- Renforcement des projets et des centres de quartier.
- Mise en place d'un forum des associations dans les communes.
- Création de points d'accès locaux pour l'administration et les services publics permettant un meilleur maillage des territoires communaux.
- Introduction de conseils généraux dans les communes dont la taille et l'organisation s'y prêtent.
- Adoption de labels (par exemple « trans welcome ») visibilisant et positionnant les communes comme employeuses inclusives.
- Promotion des initiatives de « Communes en transition » et de démocratie locale par des assemblées/ forum citoyennes et/ ou des budgets participatifs.
- Instauration d'une commission communale pour l'environnement et le vivre ensemble.

## **> Pour une formation et une culture vivante et inclusive**

### *Défis*

La promotion de l'égalité des chances permet à toutes et à tous de développer des compétences de citoyen·ne·s engagé·e·s et responsables. Il est nécessaire d'investir aujourd'hui dans l'éducation et la formation pour en récolter les fruits demain. Il est nécessaire de pérenniser et de renforcer le système de formation scolaire et professionnelle de qualité dont bénéficie le canton de Fribourg. Face aux enjeux des difficultés économiques et aux impératifs de la transition écologique, la formation professionnelle tout au long de la vie et les possibilités de reconversion représentent un défi majeur. De même la recherche et l'innovation doivent permettre de répondre à la crise climatique par des solutions techniques mais aussi sociales durables et équitables. L'encouragement de la créativité et de la collaboration libre doit être un moteur pour le canton de Fribourg. Le milieu culturel est également une force que Fribourg se doit non seulement de maintenir mais aussi de vivifier dans son positionnement d'interface des langues et des cultures. La culture contribue au vivre-ensemble, à l'intégration et au développement de nouvelles formes d'expression et de questionnement social. La crise du Covid 19 a rappelé la fragilité du statut des acteurs/-trices et créateurs/-trices culturel·le·s mais aussi de certaines institutions. Il convient de développer les modalités de soutien pour renforcer la résilience du milieu culturel et permettre l'adaptation à des conditions-cadres changeantes. Les patrimoines culturels du canton de Fribourg constituent des ressources pour le développement durable régional, il est impératif de les valoriser.

### *Buts*

Le canton de Fribourg bénéficie d'une système éducatif holistique, diversifié et intégrateur et d'une place culturelle et de recherche suisse de haut niveau. La priorité va au financement de conditions d'enseignement favorisant l'intégration sociale et culturelle sans que soit augmentée la pression sur le corps enseignant, les élèves et les parents. Le canton doit soutenir des programmes d'emploi et de formation pour tou·te·s les jeunes, ainsi que pour les personnes exclues du marché en raison de leur âge. Les enjeux climatiques et de durabilité,

la recherche de solutions collaboratives sont intégrés dans les cursus scolaires et académiques. La reconversion professionnelle vers de nouvelles activités et professions de l'économie circulaire est favorisée par différentes mesures. La participation culturelle de toutes et tous est renforcée par des incitations aussi bien pour les publics que pour les artistes et créateurs/-trices. Le potentiel de la créativité artistique, des patrimoines culturels est mis en évidence et développé dans l'ensemble du canton.

## Mesures

- Développement actif du bilinguisme et du multilinguisme, que ce soit auprès de la population ou dans le cadre scolaire, en aidant les communes à mettre sur pied des projets de promotion du bilinguisme et ce, dès l'école primaire.
- Formation plus poussée en développement durable et un encouragement accru des compétences personnelles et sociales (soft skills), également dans le domaine numérique.
- Généralisation des échanges linguistiques et culturels (élèves et enseignant·e·s).
- Promotion de la diversité culturelle, de genre et d'origine dans la formation.
- Valorisation de l'apprentissage et du système dual.
- Renforcement des structures d'accueil extrafamilial préscolaire et valorisation des métiers d'accueil de l'enfance.
- Promotion de l'égalité des chances en matière d'éducation et de formation grâce au développement des bourses ainsi que la promotion de voies d'études adaptées à la vie de famille et à la poursuite d'un emploi.
- Soutien des activités en faveur de la jeunesse, y compris pour les jeunes migrant·e·s, dans les domaines du sport et des activités physiques, de la musique, du vivre-ensemble.
- Promotion de l'accès pour toutes et tous à la culture.
- Encouragement et promotion des activités et de la diversité culturelle.
- Amélioration de la reconnaissance professionnelle et de la sécurité sociale des acteurs et actrices de la culture.
- Renforcement de la sensibilisation et de la promotion des différentes formes de patrimoines culturels.

## Mesures spécifiques au niveau communal

- Développement de projets proposant une meilleure adéquation de l'offre d'accueil extra-familial aux besoins des parents.
- Introduction de projets novateurs et participatifs dans le domaine des activités extrascolaires en faveur de la jeunesse.
- Instauration de classes bilingues
- Développement des bibliothèques et ludothèques comme lieux d'échange et d'intégration.
- Promotion de manifestations culturelles et d'événements culturels au niveau communal.
- Proposition d'activités sportives et d'animations ouvertes à toutes et tous (*Open Sunday*).
- Développement d'infrastructures pour les travailleurs/-euses et les événements culturels.
- Renforcement des politiques communales de soutien à la culture et aux clubs sportifs.
- Développement de l'accès à la carte culture de Caritas ou à l'AG culturel.